

LES PRATICIENS LIBÉRAUX AIMENT LEUR CLINIQUE

DES MÉDECINS SATISFAITS

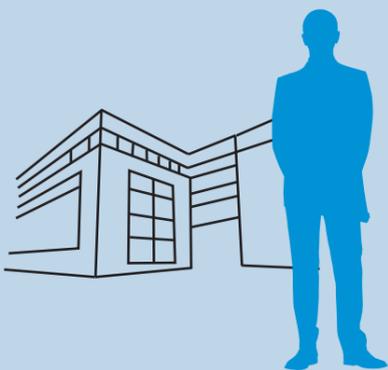
Des praticiens en phase avec les cliniques

FIDÈLES

Parmi les médecins exerçant en établissement de santé privé MCO, 1 sur 2 y travaille

depuis + de 15 ans.

Les médecins aiment l'hospitalisation privée et ils y restent.



SATISFAITS VOIRE TRÈS SATISFAITS

80 %



des praticiens exerçant en établissement de santé privé MCO sont satisfaits voire très satisfaits des modes d'exercice que leur établissement leur offre.

28 %

sont très satisfaits.

Les médecins aiment leur clinique !

PROMOTEURS

90 %

des répondants conseilleraient à un jeune confrère de les rejoindre dans un établissement de santé privé.

Les médecins sont des ambassadeurs des établissements privés.

DES PROFESSIONNELS MOTIVÉS

Les principales motivations pour choisir un établissement de santé privé MCO

LIBERTÉ D'EXERCICE

81 %

Pour 81 % des répondants, la liberté d'exercice est la motivation n° 1 (60 %) ou n° 2 (21 %).

Les praticiens ne sont pas « libéraux » par hasard.

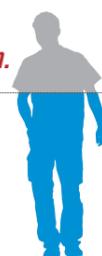


QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

62 %

Pour 62 % des répondants, la qualité de l'environnement de travail est la motivation n° 1 (22 %) ou n° 2 (40 %).

Les médecins trouvent dans nos cliniques des plateaux techniques modernes, des équipes soignantes professionnelles et une fluidité d'organisation.



RÉMUNÉRATION

26 %

Pour 26 % des répondants, la rémunération est la motivation n° 1 (7 %) ou n° 2 (19 %).

Une idée reçue enfin démentie ! Une minorité de praticiens choisit la rémunération comme motivation n° 1.



VERS LA PÉNURIE

1 médecin sur 2 est âgé de plus de 53 ans ; 40 % ont plus de 56 ans



D'ici 5 ans

18 % des médecins exerçant dans l'hospitalisation privée MCO seront en âge de partir à la retraite.



D'ici 10 ans

Les établissements de santé privés MCO devront renouveler 40 % de leur corps médical.



Chers docteurs, chers amis,

Je souhaite tout d'abord remercier particulièrement les 1300 praticiens qui ont participé au sondage de la FHP-MCO concernant la satisfaction et les motivations du corps médical libéral à exercer dans nos établissements de santé. Le temps que vous avez pris pour répondre à ce questionnaire s'ajoute à celui consacré à vos patients et aux missions transversales nécessaires au bon fonctionnement de nos établissements. Ce temps est précieux, merci !

Vous aimez votre clinique ! C'est le premier enseignement de ce sondage. Ce n'est pas que nous en doutions mais ça va toujours mieux en se le disant avec l'aide d'éléments objectivés et chiffrés. Alors que l'hospitalisation privée entre dans la bataille contre la loi de santé, il est fondamental pour nous d'être confortés quant à votre satisfaction et votre fidélité à notre égard. Et nous le sommes !

Vos motivations à nous choisir sont claires. La première, figure dans l'intitulé de votre statut bien nommé : vous êtes des praticiens libéraux. La liberté d'entreprendre et d'exercer vous est chevillée au corps. La seconde motivation vient récompenser nos efforts : mettre à votre disposition des outils de travail efficaces et modernes. Enfin, la rémunération n'est pas une motivation première car vous n'êtes que 7 % à la citer comme motivation n° 1 (19 % comme motivation n° 2), ce qui dément catégoriquement l'idée reçue qui consiste à voir en vous des financiers avant de voir des soignants. Soyez certains que notre syndicat fera savoir sans modération cette nouvelle preuve.

Vous vous êtes exprimés également sur les freins à votre installation dans nos cliniques. Nous sommes aux côtés de vos organisations syndicales pour améliorer les deux premiers points : les démarches liées à l'exercice libéral, et la rémunération conventionnelle et la nomenclature. Nous avons noté quatre autres points d'amélioration à votre exercice : les termes du contrat qui nous lie, la visibilité de l'activité médicale dans la communication interne et externe de l'établissement, l'organisation de votre quotidien et la taille des équipes. Un vaste programme !

Enfin, et c'est un enjeu majeur pour nos établissements de santé : la pénurie de vos talents. L'âge médian de 53 ans de l'échantillonnage représentatif des répondants à notre sondage signifie concrètement que d'ici dix ans, nous devons renouveler 40 % du corps médical de nos établissements de santé privés. Mais une donnée qui apporte satisfaction et espoir : vous êtes nos promoteurs pour 90 % d'entre vous auprès de vos jeunes collègues !

Praticiens libéraux et cliniques et hôpitaux privés avons un même destin mais dans l'immédiat, c'est un combat commun qui doit nous animer, celui de la survie de l'offre de santé privée de qualité que nous mettons à la disposition de nos patients.

LAMINE GHARBI, PRÉSIDENT DU SYNDICAT NATIONAL FHP-MCO

NOTRE SONDRAGE EXCLUSIF

1300
PRATICIENS ONT RÉPONDU !

ÉCHANTILLON

■ 1300 médecins exerçant dans les établissements de santé privés MCO ont répondu.

■ Le questionnaire a été envoyé aux établissements adhérents à la FHP-MCO le 1^{er} octobre. Les réponses ont été recueillies du 1^{er} au 22 octobre 2014.

■ Toutes les régions sont représentées proportionnellement à la population médicale de chacune. Ils exercent à 85 % dans un environnement urbain.

■ Toutes les spécialités médicales sont représentées proportionnellement au volume d'exercice de ces activités dans le secteur privé.

■ L'âge des médecins de l'échantillon est très proche des données publiées dans l'Atlas de la démographie médicale 2014, ils sont légèrement plus jeunes que l'ensemble des spécialistes.

■ 80 % sont des hommes.

LES QUESTIONS POSÉES AUX MÉDECINS MCO

1. Le questionnaire s'adresse aux praticiens libéraux (toutes spécialités) exerçant en établissement privé MCO. Est-ce votre cas ?
2. Quel âge avez-vous ?
3. Êtes-vous une femme ou un homme ?
4. Vous exercez au sein d'un service de : (liste des codes APE)
5. Depuis combien d'années exercez-vous en établissement de santé privé ?
6. Exercez-vous dans un environnement plutôt rural ou urbain ?
7. Quelle est votre région d'exercice ?
8. Selon vous quels sont les avantages à exercer votre activité dans un établissement privé par rapport à l'hôpital ? (question ouverte, 3 réponses possibles)
9. Vous choisissez d'exercer dans un établissement de santé privé MCO pour : (classez les réponses du plus important [= 1] au moins important [= 5].) Choix dans une liste.
10. Selon vous, quels sont les principaux freins à l'installation de praticiens dans les établissements de santé privés (versus publics) ? (5 critères au maximum). Choix dans une liste.
11. Comment envisagez-vous les cinq prochaines années ? Projetez-vous de quitter votre établissement ?
12. Si oui pourquoi : (choix dans une liste).
13. Globalement, êtes-vous satisfait des modes d'exercice que votre établissement de santé privé vous offre ? (très satisfait ; satisfait...)
14. Globalement, êtes-vous satisfait des modes d'exercice de l'hospitalisation privée en général ?
15. Conseilleriez-vous à un jeune confrère de vous rejoindre au sein d'un établissement hospitalier privé ?
16. Vous avez exercé à l'hôpital public et en établissement de santé privé, citez 3 éléments différenciateurs, du plus au moins important. (Question ouverte, 3 réponses possibles).

PARMI VOS TÉMOIGNAGES

90 % DES RÉPONDANTS SONT DES PROMOTEURS DE L'HOSPITALISATION PRIVÉE.

Que dites-vous à vos jeunes confrères ?

« L'autonomie, la relative indépendance, la réactivité du praticien libéral sont des atouts majeurs pour une installation surtout si la structure privée est suffisamment grande pour assurer un travail d'équipe avec des associés de bonne qualité en nombre suffisant. »

« Plus de travail, mais des rapports avec les patients et les confrères plus directs, avec une meilleure implication des professionnels. »

« J'ai choisi mes associés et ma rémunération est directement en rapport avec mon propre travail. »

MOTS-CLÉS

ILS APPARAISSENT DES CENTAINES DE FOIS DANS VOS 6 000 COMMENTAIRES OUVERTS

*liberté • indépendance
autonomie • souplesse
réactivité • initiative
flexibilité • efficacité
rapidité*